

Lettre d'invitation au MFTMI 2019

Chère vice-présidente, chers juges, chers avocats et chère greffière,

Je suis ravi de vous accueillir à cette première session du Modèle Francophone du Tribunal Militaire International (MFTMI) au MFINUE.

Le MFTMI est une simulation du tribunal de Nuremberg établi par la signature d'un accord intitulé « Accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des Puissances européennes de l'Axe ».

Cet accord, signé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, la France et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) le 8 août 1945 à Londres, et auquel la Charte de Londres du Tribunal militaire international est annexée, est à l'origine d'un procès tristement célèbre.

Pour cette la première édition, nous traiterons l'affaire suivante : « **Le procès de Nuremberg : Le procureur c. Hjalmar Schacht** » .

Le Tribunal militaire international de Nuremberg fut l'organe de juridiction chargé, après la Seconde guerre mondiale, de juger les responsables des atrocités commises durant la période où le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (le Parti nazi) était au pouvoir en Allemagne. Le but est donc de juger les 24 principaux responsables du Troisième Reich (État allemand dirigé par Adolf Hitler de 1933 à 1945) ayant commis « les actes suivants, ou l'un d'entre eux, [qui] sont des crimes soumis à la juridiction du Tribunal et [qui] entraînent une responsabilité individuelle : (a) les Crimes contre la Paix [...] (b) les Crimes de Guerre [...] (c) les Crimes contre l'humanité ».¹ Le tribunal de Nuremberg décide donc de traduire en justice les coupables supposés de ces chefs d'accusation.

L'accusé, M. Hjalmar Schacht, fut le président de la Reichsbank (banque centrale allemande jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale) entre 1923 et

¹ Accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des Puissances européennes de l'Axe.

https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atrocities-crimes/Doc.2_Charter%20of%20IMT%201945.pdf
<https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Article.xsp?documentId=EF25B8F448034148C1256417004B1CE6&action=openDocument&SessionID=DTGA80AYGL>

1930. Il fut également le ministre de l'économie du Reich entre le 3 août 1934 et le 26 novembre 1937, alors que le Parti nazi (arrivé au pouvoir le 30 janvier 1933) dirigeait le pays.

M. Hjalmar Schacht est accusé, en tant qu'acteur essentiel du pouvoir économique du Troisième Reich, d'avoir utilisé sa position, son influence sur la population et ses relations avec Adolf Hitler pour consolider le pouvoir politique du Parti nazi et favoriser l'accession au pouvoir de conspirateurs nazis. Il est également accusé d'avoir encouragé les préparatifs des guerres menés par les nazis.

Avec le choix d'un tel sujet, nous espérons souligner la gravité de **la déshumanisation** durant les années de la Seconde guerre mondiale, au travers des crimes inhumains commis sur les territoires des grandes puissances mondiales actuelles.

En espérant que le sujet saura vous captiver, je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements et toute question complémentaire.

Cordialement,

Garen Varujan DABANYAN

Président et Responsable du MFTMI 2019